**Parc naturel régional de Portneuf**
423, rue Principale
Saint-Alban (Québec)  G0A 3B0
1 855 284-4232

**VOICI LES INFORMATIONS IMPORTANTES POUR VOTRE SÉJOUR**
Arrivée à 16h00, Départ à 13h00;
** Chien interdit dans les prêts-à-camper à l'exception de celui des Chutes à Marcotte, Méandres et Secteur des Gorges #1.

**PROCÉDURE D'ACCUEIL**
Vous pouvez vous diriger directement au Secteur du lac Carillon. Comme ce Secteur est à l'extrémité ouest du Parc, vous n'êtes pas dans l'obligation de passer par notre Pavillon d'Accueil situé à Saint-Alban. Informez-nous de votre heure d'arrivée et nous pourrons vous indiquer si un préposé sera sur place afin de procéder à votre enregistrement et vous remettre la clé. Si vous arrivez en dehors des heures d'ouverture, nous vous expliquerons la marche à suivre.

* La location du prêt-à-camper comprend l'accès au Parc naturel régional de Portneuf pour 2 véhicules seulement. Vos invités et vous devez simplement apposer le reçu sur votre tableau de bord comme preuve de paiement. Veuillez noter que, pour la mise à l'eau d'une embarcation motorisée, le propriétaire devra défrayer le frais journalier de mise à l'eau en vigueur, que ce soit au lac Long ou à la rivière Sainte-Anne.

**SECTEUR CARILLON**
- Bloc sanitaire avec douches et toilettes;
- Chiens permis en laisse à l'extérieur;
- Prêt-à-camper accessible à pied du stationnement, quelques mètres à faire selon le prêt-à-camper;
- Sans électricité et sans eau potable.

**INFORMATION SUR LE PRÊT-À-CAMPER**
- BBQ avec propane;
- La quantité de bois disponible varie selon la saison de votre séjour : vous y trouverez 1 poche de bois par nuit minimum et, selon la température (en automne), nous pouvons ajouter du bois. Le bois peut être utilisé à l'extérieur comme à l'intérieur, mais soyez stratégique dans votre utilisation. Vous pourrez toujours acheter du bois supplémentaire pendant votre séjour. Appelez-nous pour valider.
- Matelas double et futon double sans literie;
- Poêle à bois à l'intérieur
- Nécessaire de cuisson fournis (2 poêles et 2 chaudrons);
- Bac à vaisselle avec savon et linges.

**À APPORTER :**
- Eau potable;
- Lampe frontale;
- Literie;
- Vaisselle et ustensiles;
- Chaises de camping.

**ATTRAITS DU SECTEUR CARILLON**
- Lac sans moteur à essence, donc paisible;
- Plage;
- Location d'embarcations nautiques disponibles (réservation recommandée);
- Plusieurs sentiers pédestres.

**FEUX D'ARTIFICES ET FEU DE CAMP**
- Si vous souhaitez faire des feux d'artifices, vous devez avoir l'approbation de la Municipalité de Saint-Ubalde. Un permis est exigé.
- Pour les feux à ciel ouvert, vous devez faire preuve de prudence en tout temps et respecter l'emplacement désigné à cet effet.

**Parc naturel régional de Portneuf**
423, rue Principale
Saint-Alban (Québec)  G0A 3B0
1 855 284-4232

**Politique d'annulation :**

- Pour une annulation à plus de 30 jours de votre arrivée, 10% (du coût total de votre réservation), en frais administratifs, sera conservé. La différence vous sera remboursée.
- Pour une annulation à 30 jours ou moins avant votre arrivée, aucun remboursement de l'acompte;

**Politique de modification :**

- À plus de 30 jours de votre arrivée, 15$ de frais de modification. Seule une modification possible.
- À 30 jours ou moins de votre arrivée, aucune modification possible.
- Les modifications à la hausse sont permises sans frais.